



# SNCH

Syndicat National du Chauffage et de l'Habitat  
Fédération ENERMINE  
59 rue du Rocher - 75008 PARIS

Votre correspondant syndical local :  
Prénom Nom :  
Tel :  
Mail :

## BULLETIN D'ADHESION 2025

Civilité : N° Adhérent :  
Nom :  
Prénom :  
Adresse du Domicile :  
Code Postal : Ville :  
Date de naissance : Téléphone perso :  
Courriel \* : pro :

(\* Adresse électronique valide pour envoi des documents fiscaux)

### Situation Professionnelle :

- Salarié(e)  
 Retraité(e)

### Statut Professionnel :

- Cadre  
 Agent de Maîtrise (niv 7-8-9)  
 Technicien(ne) (niv 5- 6)

Groupe :  
Société :  
Etablissement :  
Adresse professionnelle :

### **Responsabilités Syndicales exercées actuellement** (cocher la ou les cases correspondantes) :

Coordinateur  DS  DSN  DSC  RS-CSE  CSE  RS-CSEC  CSEC   
RP  RSS  Comité Groupe  Comité Européen

**Mandats syndicaux autres** (Mutuelle, UD, UR, etc.) :

**Je reconnais avoir lu la politique de confidentialité et l'accepter \***

### **RAPPEL :**

Les adhérents bénéficient de l'assistance juridique : en cas de litige avec votre employeur, une étude et un diagnostic gratuits de votre dossier. Ils peuvent bénéficier également de diverses formations syndicales.

A : le : Signature : .../...

\* Lors de la signature de ce bulletin, nous collectons le nom, le prénom, l'adresse d'habitation, l'adresse de messagerie et le numéro de téléphone. Ces renseignements sont utilisés pour la gestion interne du syndicat. Elles ne font l'objet d'aucune communication vers l'extérieur de l'association. Conformément au RGPD, vous pouvez vous opposer au traitement des informations vous concernant, y accéder, les faire modifier ou rectifier, en adressant un mail au président : [arosado.snch.cfecgc@gmail.com](mailto:arosado.snch.cfecgc@gmail.com)

**CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC**



# S N C H

Syndicat National du Chauffage et de l'Habitat  
Fédération ENERMINE  
59 rue du Rocher - 75008 PARIS

Votre correspondant syndical local :

Prénom Nom :

Tel :

Mail :

## MONTANT DES COTISATIONS

Nous vous rappelons que la cotisation est due au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

**A- Montant des cotisations à Régler avant le 31 MARS 2025 si possible :**

Situation professionnelle	2025	Cotisation annuelle
Salarié	Cadre	180,00 €
	Agent de Maîtrise (coef. Fedene : 7,8,9)	140,00 €
	Technicien (Coef. Fedene : 5,6)	105,00 €
Retraité	Technicien / Agent de Maîtrise	95,00 €
	Cadres	110,00 €

**B- Modes de paiement de la cotisation annuelle (cocher la case de votre choix)**

Je choisis de payer le montant par virement unique et je confirme la transaction en adressant un courriel à **Sylviane SUZANNE** ([adhesionsnch@gmail.com](mailto:adhesionsnch@gmail.com)) ou **Christian STAUDT** ([cstaudt.cgic@gmail.com](mailto:cstaudt.cgic@gmail.com)) avec ma fiche d'adhésion.

Références bancaires :  
(Banque Crédit Mutuel)

SYNDICAT NATIONAL DU CHAUFFAGE et de l'HABITAT  
IBAN: FR76 1027 8041 0100 0208 7930 189  
BIC: CMCIFR2A

Je choisis de payer la totalité par chèque(s) libellé (s) à l'ordre du S.N.C.H.

Je retourne l'ensemble accompagné de mon bulletin d'adhésion à :

**Sylviane SUZANNE**  
**S.N.C.H.**  
2 av Carnot  
14530 LUC SUR MER.

Je choisis de payer par prélèvement mensuel (Mandat SEPA à remplir et à joindre à ce document)

Nous vous rappelons que 66 % du montant de votre cotisation syndicale viennent en déduction du montant de votre impôt, sauf si vous êtes en frais réel (auquel cas vous déduisez la totalité de votre cotisation de vos revenus imposables).

**CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC**